

# Nielles-lès-Ardres



**Synthèse communale propre aux  
inondations du territoire des pieds de  
coteaux des Wateringues**



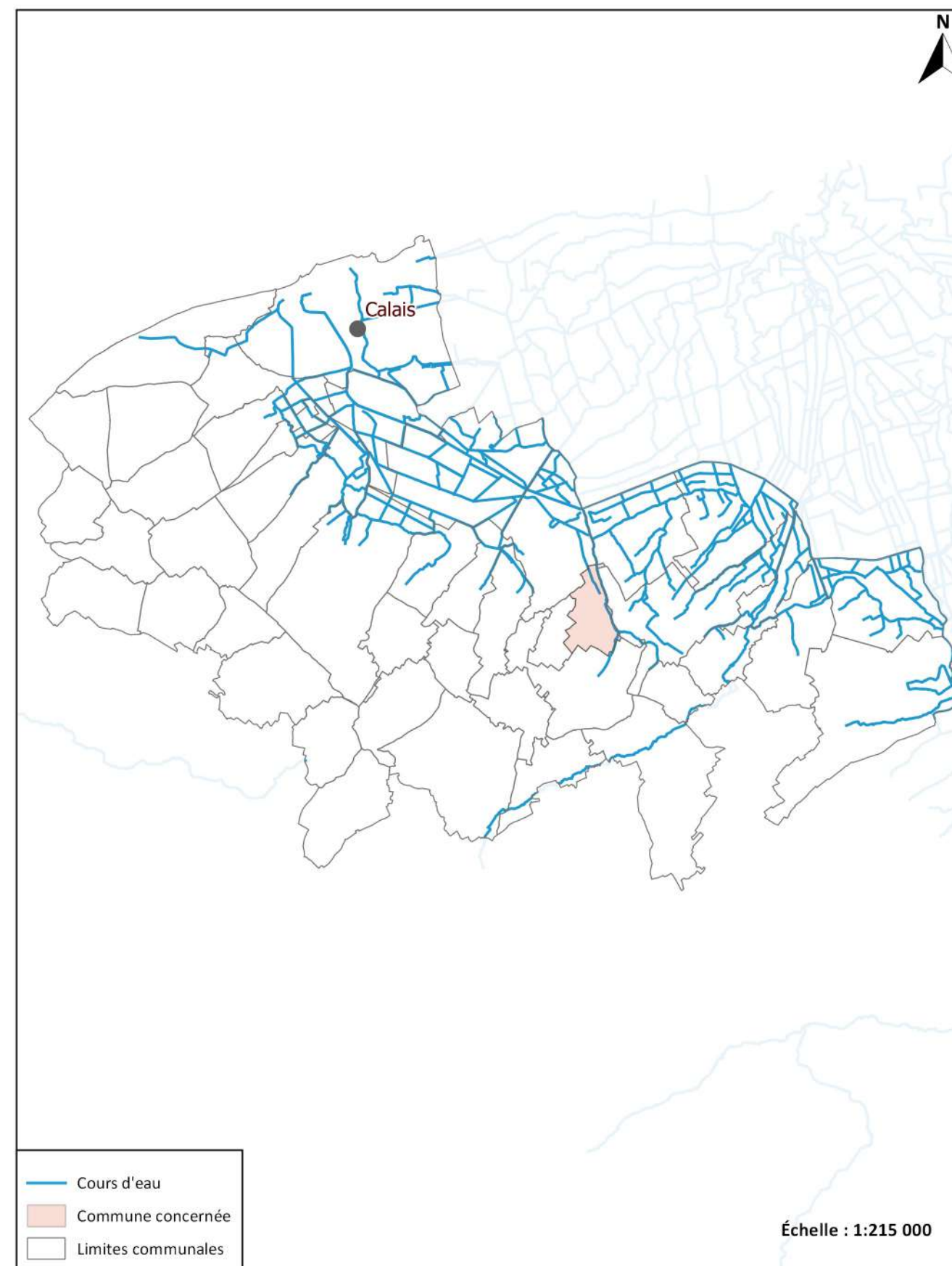
Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;
- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.
- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.



### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 24 juin 2015 en mairie de Nielles-lès-Ardres

#### Historique des inondations:

M. le maire liste les inondations historiques survenues à Nielles-lès-Ardres :

- 1 Août 1991 : événement le plus important. Plusieurs maisons ont été inondées au niveau du rez-de-chaussée jusqu'à une vingtaine de cm. Celles-ci ont été localisées sur la carte ;
- 10 août 1994 ;
- 23 novembre 2000 ;
- 18 janvier 2015.

La rue du Moulin et la rue de la Digue sont régulièrement les plus touchées, la rue des Prés l'est en moindre partie. L'habitation située au sud de la rue de la Digue a été inondée a de nombreuses reprises. La mairie de Nielles-lès-Ardres note néanmoins que celle-ci n'a pas été inondée depuis longtemps.

Il s'agit de phénomènes qui durent une journée en moyenne. La mairie de Nielles-lès-Ardres observe les ZIC présentées par M. Calvo. Celles-ci apparaissent bien tracées, bien que M. Calais signale un secteur régulièrement inondé supplémentaire située entre la rue du Poiret et la route départementale. De plus, M. le maire note que le secteur propre à la ZIC représentée à l'est de la mairie, n'a été inondé qu'une seule fois il y a plus de 15 ans.

La mairie indique que Nielles-lès-Ardres ne dispose pas d'ouvrage particulier propre à la gestion des eaux pluviales, hormis un petit bassin de rétention situé au nord de la commune, en amont de la route départementale, dont la capacité est insuffisante.

Les eaux viennent de Louches et d'Autingues lors des phénomènes d'inondations. M. Calais signale également que les eaux proviennent du sol, la commune dispose de nombreuses sources d'eau qui accentuent les phénomènes d'inondation. La rivière de Nielles monte très vite, et déborde au niveau du moulin. De plus, un fossé indiqué par la mairie de Nielles-lès-Ardres est très problématique car il apporte beaucoup d'eau. Le tracé de ce dernier part du bassin de rétention au nord de la commune, suit un chemin, passe sous la route départementale, traverse l'étang du château, puis rejoint et inonde la rue du Moulin lors de fortes pluies, avant d'aller rejoindre la rivière de Nielles.

La mairie de Nielles-lès-Ardres présente une conduite (800 mm) passant sous la rue du Moulin, qui est en incapacité d'évacuer toutes les eaux pluviales lors de forts événements. M. Calais indique que la seule solution pour régler ce problème serait de doubler cette canalisation par une seconde conduite de même taille, l'installation d'une conduite de 1 000 mm étant difficilement envisageable. Cette canalisation rejoint un fossé qui longe la rue de la Digue avant de se jeter dans la rivière de Nielles. Ce dernier est curé tous les ans. Pour ce qui est de la rivière de Nielles, M. le maire rappelle que son curage est sous la responsabilité des wateringues.

Une seconde conduite, présentant une capacité jugée trop faible par la mairie de Nielles-lès-Ardres (60 à 70 mm), est localisée sous la rue de Northout. Lors de fortes pluies, celle-ci engendre une retenue d'eau en amont qui a provoqué l'inondation de jardins en janvier 2015.

M. le maire note que l'étang du château sert de tampon mais que ce dernier est vite rempli par les eaux drainées des bassins versants en amont. La commune envisage donc d'installer une conduite qui passerait sous la route au niveau de la ferme située sous l'étang du château. Celle-ci permettrait d'inonder les terres en amont, non urbanisées, et de réduire fortement les phénomènes d'inondation rue du Moulin.

Par ailleurs, M. le maire note que cette ferme a été inondée :

- le 18 janvier 2015 : la cour a été inondée ;
- il y a une quinzaine d'années où l'eau est entrée dans la maison.

Lorsque de fortes pluies sont prévues, la préfecture appelle la mairie et indique l'arrivée des phénomènes. M. le maire et M. Quiquet notent que ce système de prévision et d'alerte et de plus en plus perfectionné.

La mairie ne dispose pas de carte propre à la gestion des eaux pluviales.

La mairie de Nielles-lès-Ardres alerte sur le problème lié aux déchets rejetés dans les canaux, susceptibles de créer des embâcles (cannettes, bouteilles, matelas, etc.).

Participants :  
M. Condette le maire  
M. Quiquet, premier adjoint  
M. Calais, second adjoint  
M. Calvo, Prolog Ingénierie

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 24 juin 2015 en mairie de Nielles-lès-Ardres

### Enjeux et gestion de crise:

La mairie de Nielles-lès-Ardres indique que les coupures d'électricité ou téléphonique ne sont pas liées aux inondations sur le territoire communal mais aux tempêtes (réseau aérien).

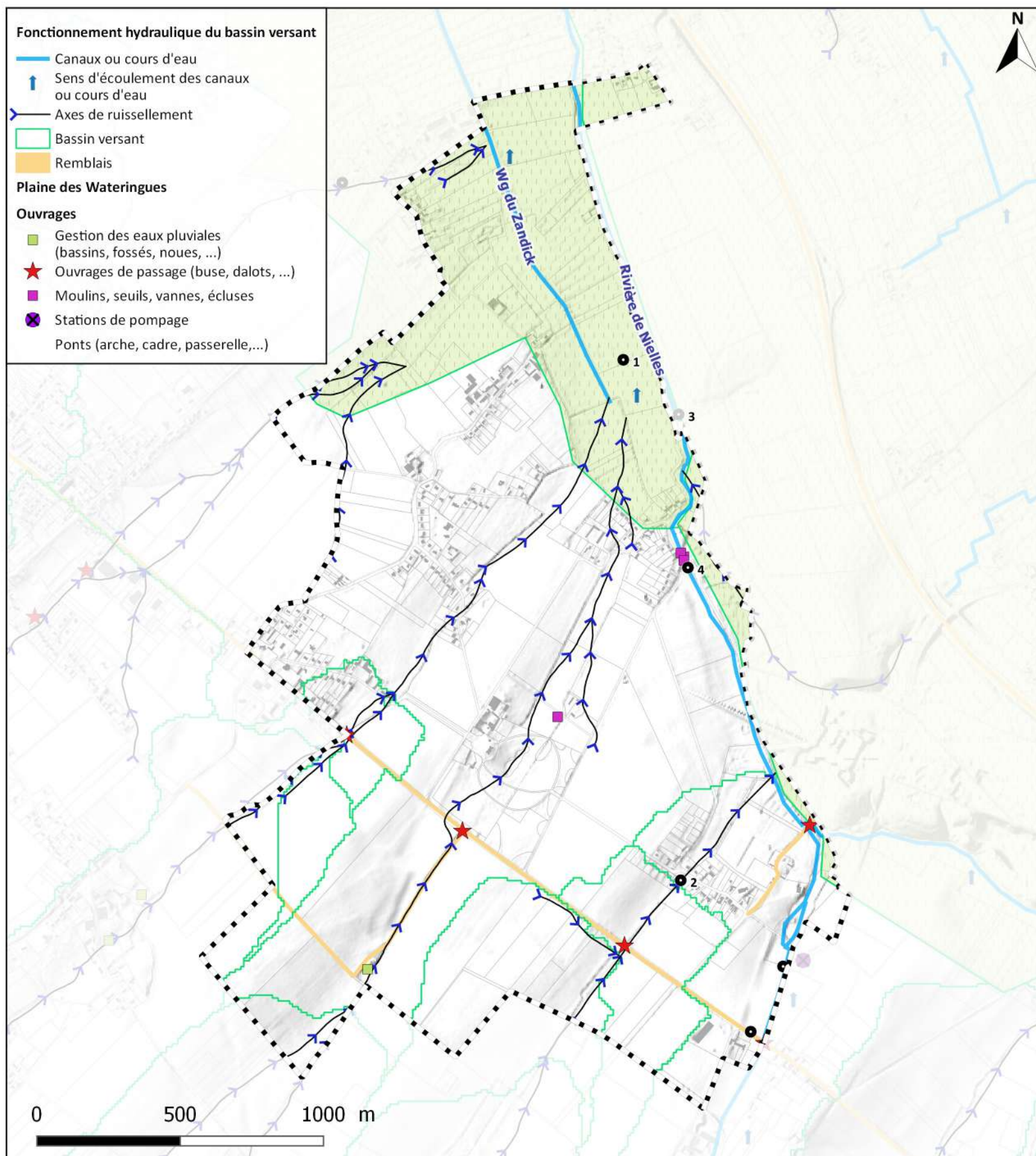
La mairie de Nielles-lès-Ardres présente un lotissement en cours de construction de dix habitations. Ce dernier est situé en rive gauche du fossé Becque du Rond, au sud de la mairie. De plus, deux terrains supplémentaires sont à bâtir (quatre habitations), directement au nord de l'allée des Dames.

Enfin, un projet de parking sur une parcelle située directement à l'est de celle où est implantée la mairie, est en cours. La commune souhaite racheter le terrain pour y implanter des places de stationnement.

La salle des fêtes constitue le seul ERP du territoire communal. Située au sein de la mairie, celle-ci dispose d'une capacité de 120 personnes.

Participants :

M. Condette le maire  
M. Quiquet, premier adjoint  
M. Calais, second adjoint  
M. Calvo, Prolog Ingénierie



La commune de Nielles-lès-Ardres est traversée par de nombreux axes de ruissellement dont 5 majeurs. Les trois premiers, les plus à l'Ouest, proviennent des communes d'Autingues et de Louches. Ils rejoignent ensuite la plaine des Wateringues (1) via le Wg du Zandick. Plusieurs ouvrages hydrauliques existent à la traversée de routes, notamment de la RD943.

Les deux autres, à l'Est des précédents, proviennent de la commune de Louches. Ils se traversent le centre urbain de Nielles-lès-Ardres (2). Ils se rejoignent ensuite pour former la Rivière de Nielles (3). Plusieurs ouvrages hydrauliques existent à la traversée de routes, notamment de la RD943. A noter aussi la présence d'un moulin (4).

L'extrême nord de la commune se trouve dans la plaine des Wateringues (1). C'est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux, qui est drainée gravitairement par le Wg du Zandick qui se jette dans la Rivière 1777.



Plaine des Wateringues drainé par le Wg du Zandick



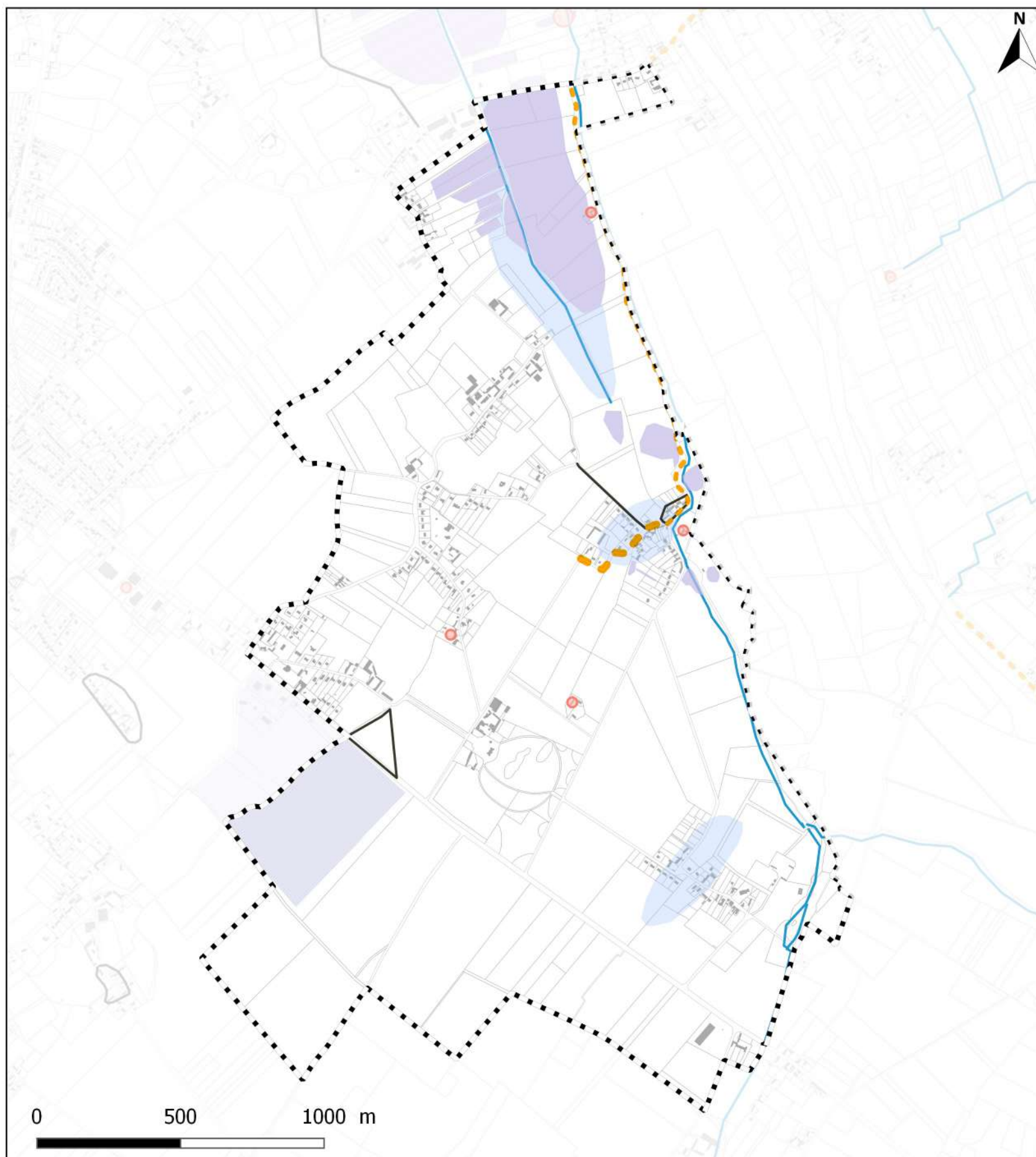
Axe de ruissellement dans la traversée du centre urbain de Nielles-lès-Ardres (2)



Rivière de Nielles (3)



Moulin sur la Rivière de Nielles (4)

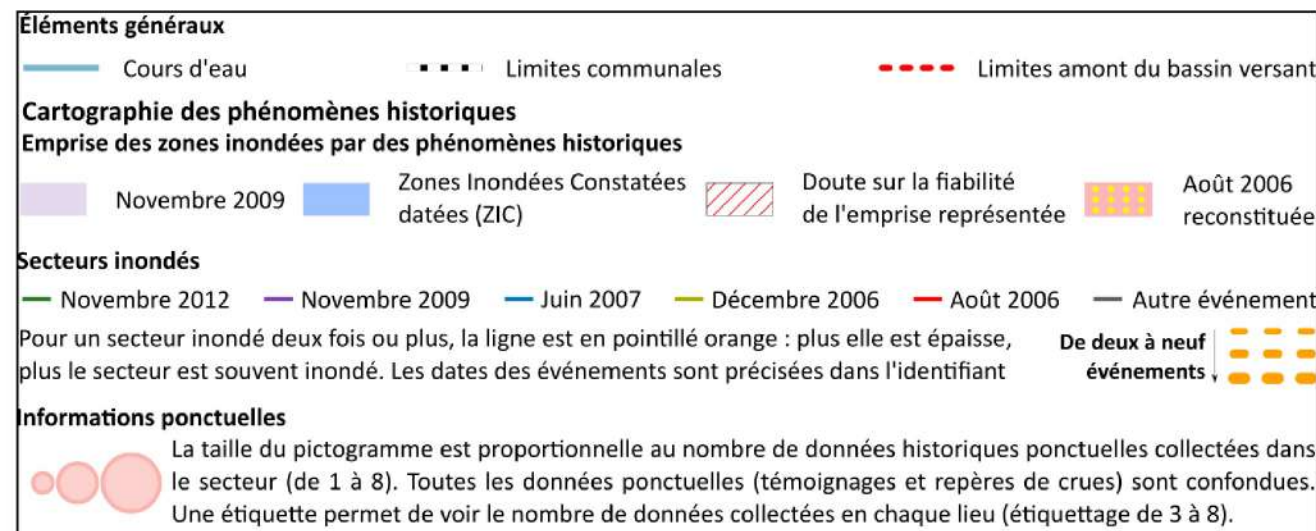


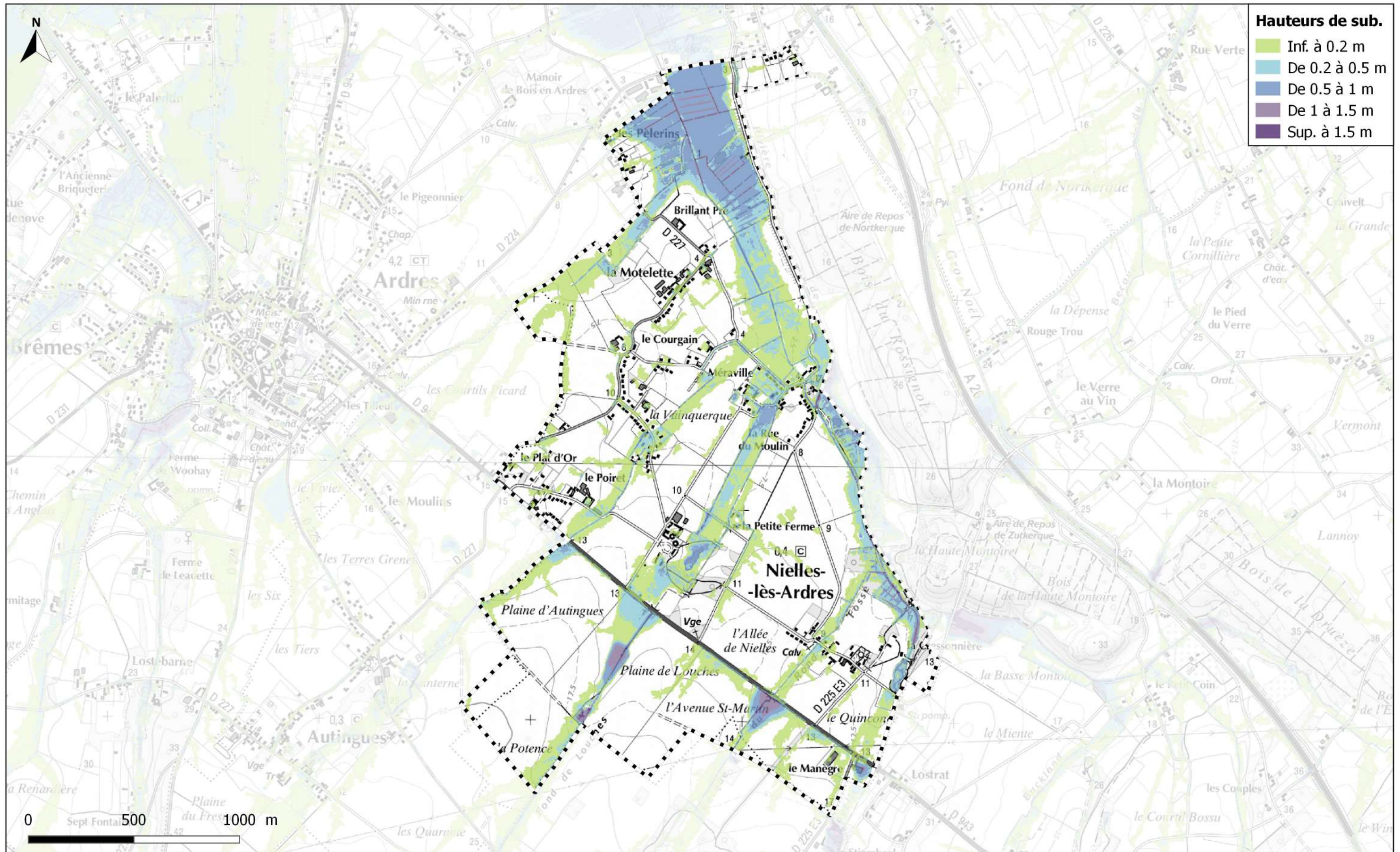
Peu d'informations géolocalisées ont été collectées au sein de la commune de Nielles-lès-Ardres, quant aux inondations historiques.

Néanmoins, on note que près d'une dizaine d'événements ont été recensés sur la commune, d'octobre 1974 à janvier 2015. Des habitations ont été envahies par les eaux au niveau du premier plancher habitable dans le passé, rue de la Digue et rue du Moulin, en août 1991 notamment.

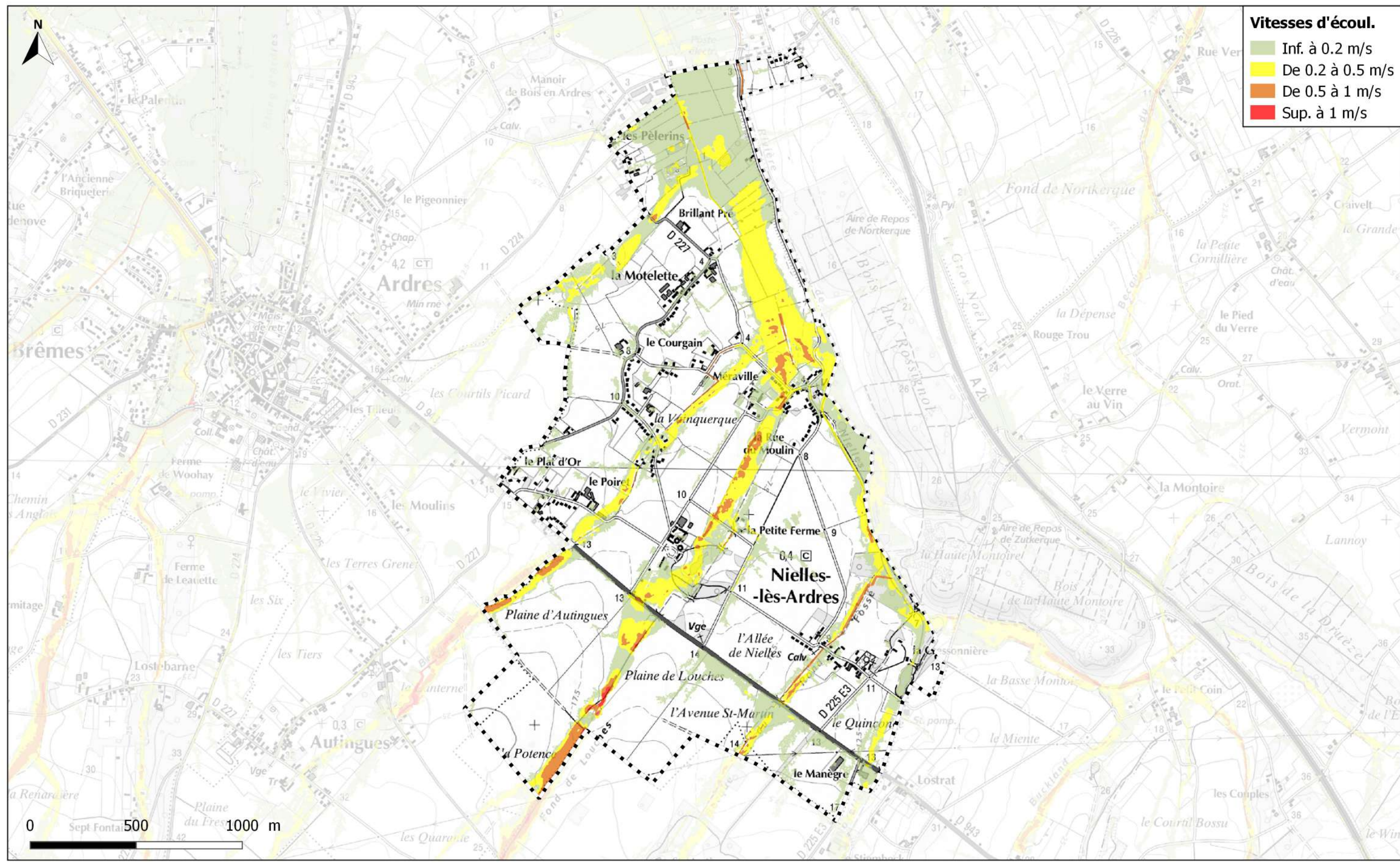
Comme le montre la carte ci-contre, cette dernière a été inondée à plusieurs reprises.

Enfin, on relève une zone inondée en novembre 2009 relativement étendue au nord ouest de la commune, située dans le secteur des marais. Les zones inondées constatées (ZIC) sont légèrement plus étendues à cet endroit, et une est située de part et d'autre du fossé du Becque du Rond sujet aux débordements, au sein de secteurs habités.





V - Cartographie des hauteurs de submersion

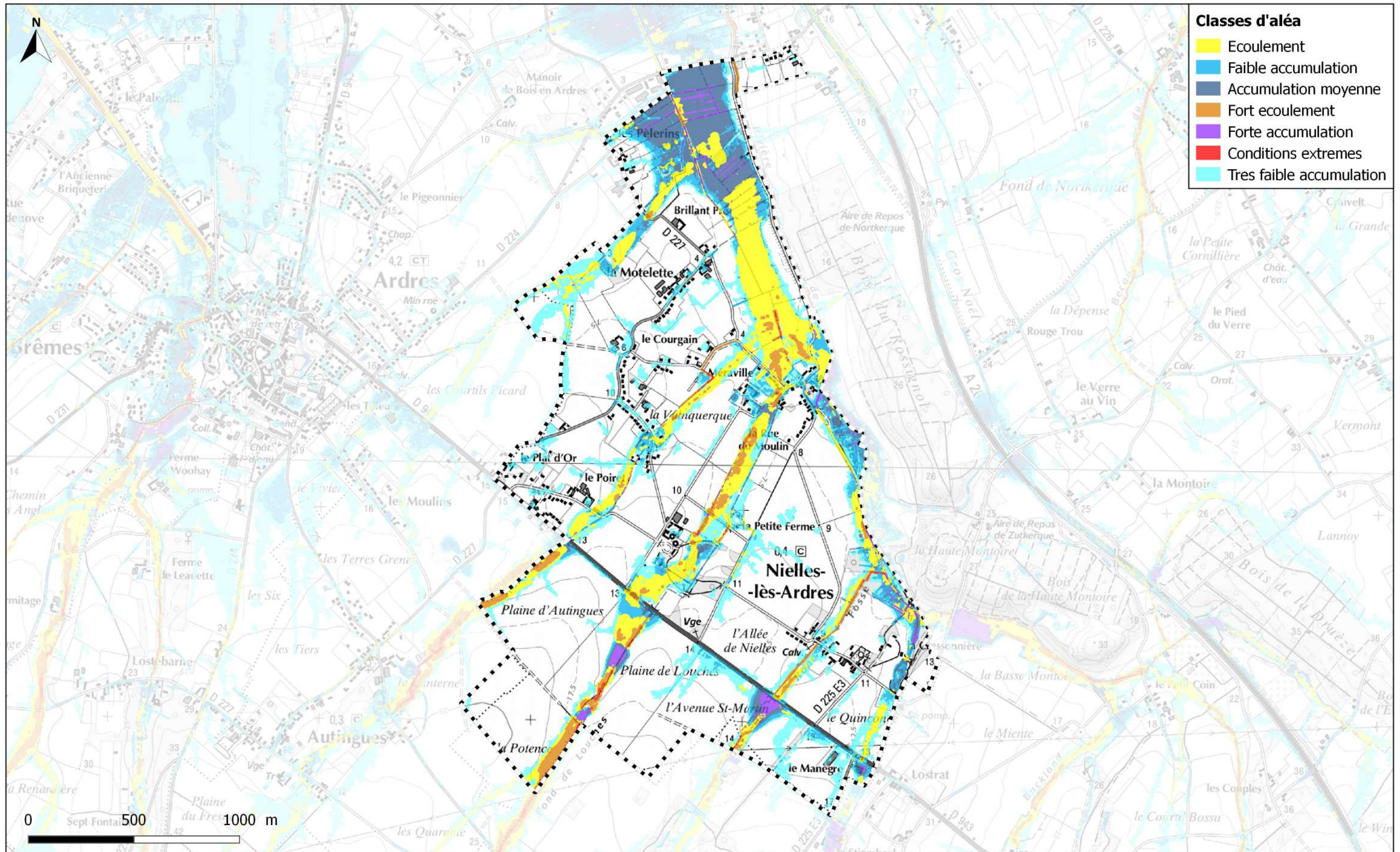


**Vitesses d'écoul.**

- Inf. à 0.2 m/s
- De 0.2 à 0.5 m/s
- De 0.5 à 1 m/s
- Sup. à 1 m/s

V - Cartographie des vitesses d'écoulement





**Classes d'aléa**

- Ecoulement
- Faible accumulation
- Accumulation moyenne
- Fort écoulement
- Forte accumulation
- Conditions extremes
- Tres faible accumulation

V - Cartographie de l'aléa